

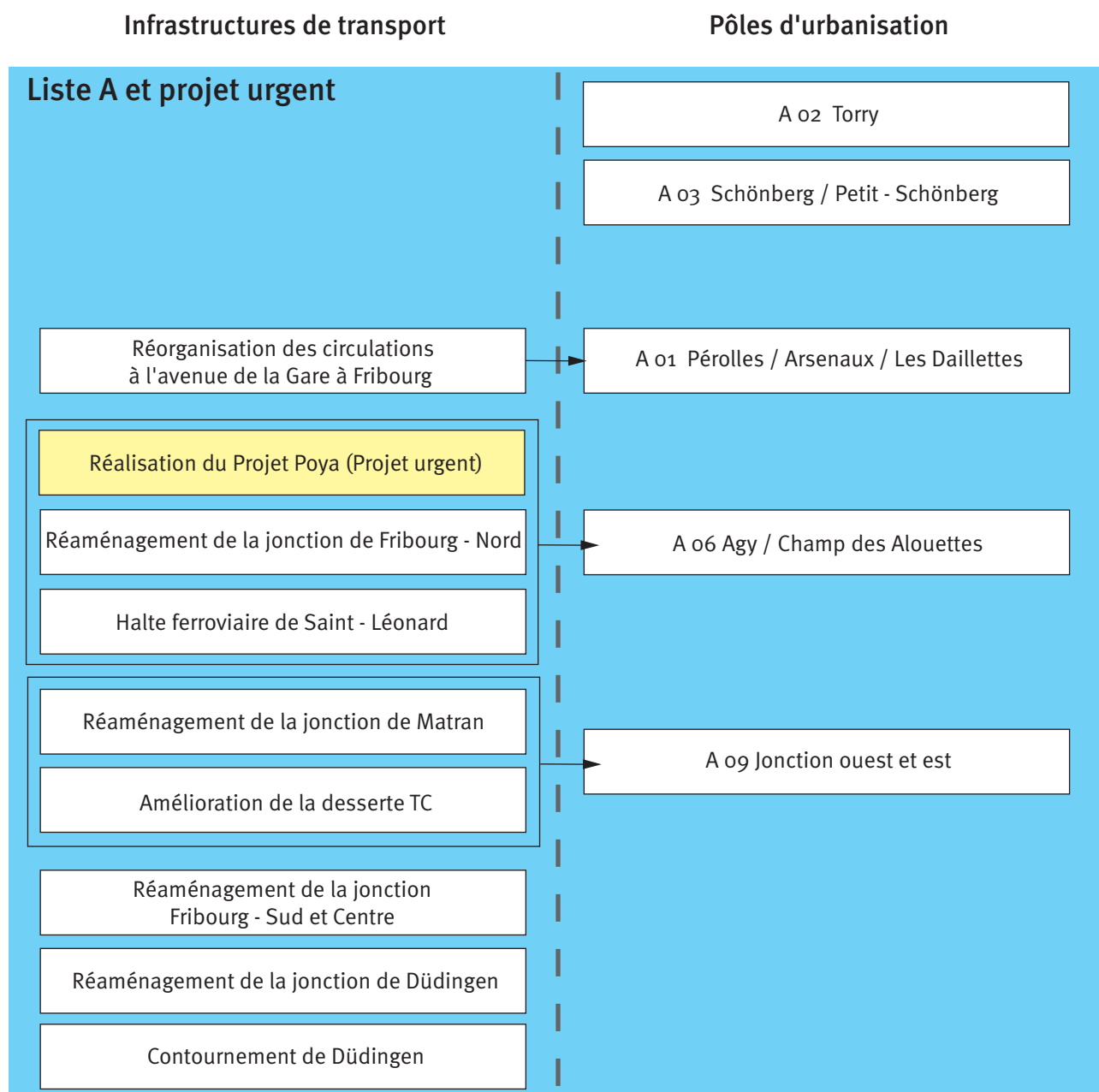


COORDINATION URBANISATION ET TRANSPORTS

MISE EN ŒUVRE DES PÔLES D'URBANISATION ET RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS

Les graphiques ci-dessous mettent en évidence les infrastructures de transports identifiées dans le plan directeur de l'agglomération nécessaires à la mise en œuvre des pôles d'urbanisation.

Les pôles A 02, A 03 et A 08 peuvent être mis en œuvre sans réalisation d'infrastructures figurant sur les listes A et B du plan directeur de l'agglomération. Des mesures particulières sont cependant possibles. Pour de plus amples informations, il y a lieu de se référer aux fiches de projet des pôles mentionnés.

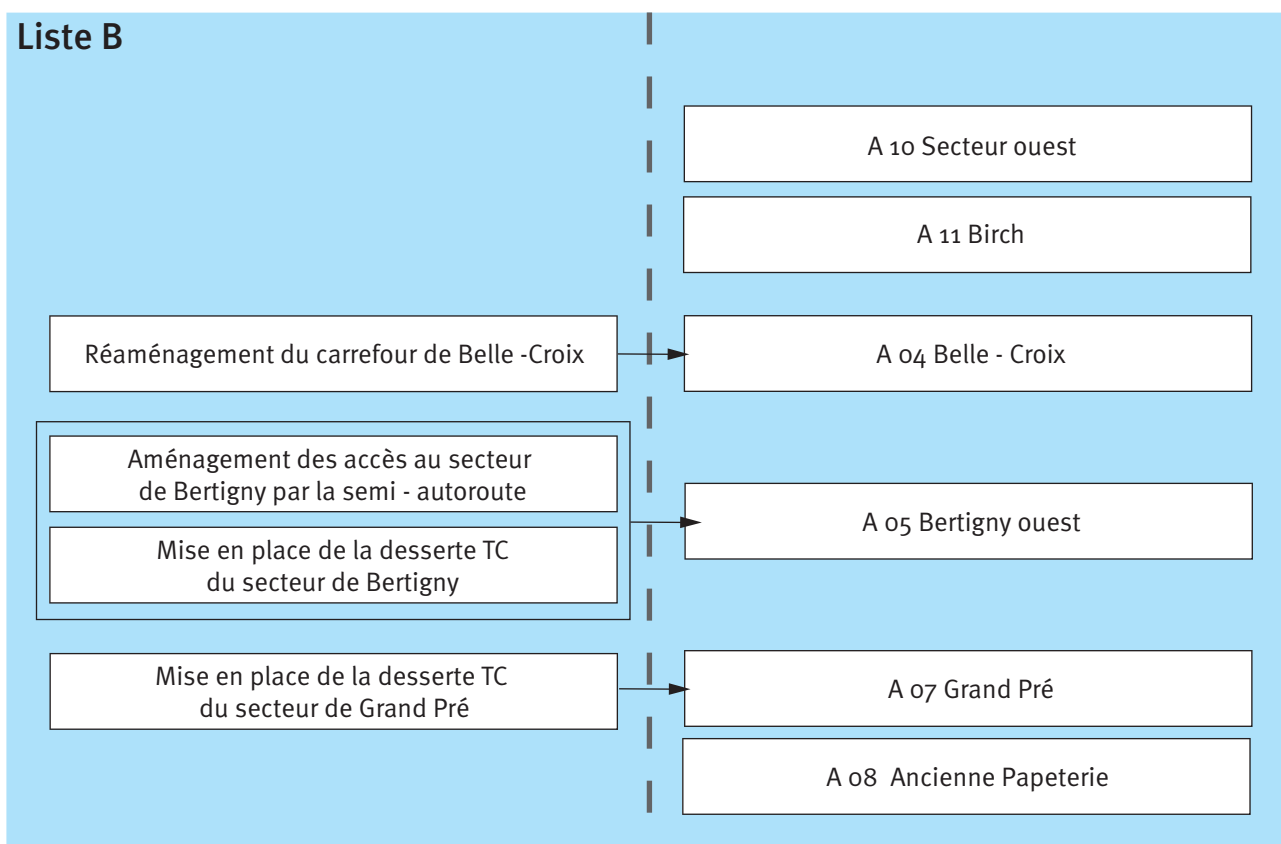




En ce qui concerne les pôles A 10 et A 11 figurant sur la liste B, leur réalisation dépend de la mise en service du réaménagement de la jonction de Düdingen et du contournement de Düdingen figurant sur la liste A.

Infrastructures de transport

Pôles d'urbanisation





ASPECTS FINANCIERS

ECHÉANCIER ET COÛTS DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS RETENUES

Sur la base des projets définis dans les modules d'action et les fiches de projet, il est possible d'établir les tableaux suivants par compilation des données à disposition pour les projets figurant sur les listes A et B:

Infrastructure	Période de réalisation	Coûts
Projet urgent		
Projet Poya	dès fin 2008	135 Mio
Liste A		
Halte ferroviaire à St-Léonard	2010 - 2014	4 Mio
Halte ferroviaire/station terminus à Avry	2010 - 2014	10 Mio
Aménagement en faveur des bus selon la liste A (cf. module d'action T 2.3)	2010 - 2014	18 Mio
Contournement de Düdingen	2010 - 2014	63 Mio
Réaménagement de la jonction de Fribourg-Nord	2010 - 2014	1.1 Mio
Réaménagement de la jonction de Düdingen	2010 - 2014	11 Mio
Réaménagement de la jonction de Matran et du carrefour du Bois	2010 - 2014	7.5 Mio
Réaménagement de la jonction de Fribourg Sud/Centre	2010 - 2014	11.2 Mio
Aménagement sur le réseau routier principal radial selon la liste A (voir module d'action T 3.4)	2010 - 2014	non estimé
Aménagement sur le réseau collecteur et de desserte selon la liste A (voir module d'action T 3.5)	2010 - 2014	non estimé
Réalisation des parkings d'échange figurant sur la liste A (voir module d'action T 4.2)	2010 - 2014	3.9 Mio
Infrastructures en faveur des deux-roues sur la liste A (voir module d'action T 5.3)	2010 - 2014	6.3 Mio
Liste B		
Doublement de la voie ferroviaire entre la gare de Fribourg et la bifurcation de Givisiez et réaménagement de la gare de Givisiez	2015 - 2019	6 Mio
Aménagement en faveur des bus selon la liste B (cf. module d'action T 2.3)	2015 - 2019	7.1 Mio
Réaménagement de l'axe Cormanon - Daillettes - Beaumont	2015 - 2019	non estimé
Réaménagement du carrefour de Belle-Croix	2015 - 2019	62 Mio
Création d'une demi-jonction autoroutière à Granges-Paccot	2015 - 2019	6 Mio
Aménagement sur le réseau routier principal radial selon la liste B (voir module d'action T 3.4)	2015 - 2019	non estimé



Infrastructure	Période de réalisation	Coûts
Réalisation des parkings d'échange figurant sur la liste B (voir module d'action T 4.2)	2015 - 2019	1.7 Mio
Infrastructures en faveur des deux-roues sur la liste B (voir module d'action T 5.3)	2015 - 2019	8.2 Mio
Total projet urgent		135 Mio
Total période 2010 - 2014		130 Mio
Total période 2015 - 2019		97 Mio
TOTAL (listes A et B)		362 Mio



CARTES DE SYNTHÈSE

CARTE DE SYNTHÈSE URBANISATION

La carte de synthèse Urbanisation présente une vue d'ensemble des principes fixés par le plan directeur de l'agglomération. Elle fait partie du contenu obligatoire pour les autorités.

Les informations suivantes figurent sur la carte de synthèse Urbanisation:

- Pôles d'urbanisation avec indication de leur affectation;
- Secteurs de densification;
- Secteurs à valoriser;
- Limites d'extension du milieu bâti;
- Sites construits figurant à l'inventaire des sites construits à protéger (ISOS);
- Grands espaces paysagers.

CARTE A3

**CARTE DE
SYNTHÈSE
URBANISATION**



CARTE DE SYNTHÈSE URBANISATION ET TRANSPORTS POUR LA PÉRIODE 2010 -2014

La carte de synthèse Urbanisation et Transports présente une vue d'ensemble tous les projets énumérés sur la liste A en matière d'infrastructures de transport et les pôles d'urbanisation réalisables durant la période 2010 - 2014. Elle fait partie du contenu obligatoire pour les autorités.

CARTE A3

**CARTE DE
SYNTHÈSE PÉRIODE
2010 - 2014**